

**Lacs de la forêt d'Orient :
Deuxième saison
sous l'égide du Département**
**Le littoral poursuit sa mue grâce à de nombreux
investissements et nouveautés.**

Depuis le 1^{er} juillet 2016, le Département de l'Aube est devenu l'unique gestionnaire des bords d'eau et de leurs équipements : les ports, les plages, l'accueil, l'entretien, etc.

En 2017, l'ouverture à la navigation a eu lieu le 4 mars dernier au lac d'Orient et le 21 mars au lac Amance. La baignade surveillée sera quant à elle ouverte du 8 juillet au 27 août prochain.

L'ambition du Département est de rationaliser et améliorer les prestations fournies sur l'ensemble des sites des lacs de la Forêt d'Orient.

C'est pourquoi, il a profité de l'année écoulée pour effectuer de nombreux travaux et mises aux normes. D'autres chantiers sont également prévus prochainement.

Coût global de l'investissement en 2017 : près de 500 000 €.

Les lacs de la forêt d'Orient constituent un équipement structurant du Département.

L'objectif est donc de valoriser le pôle touristique majeur qu'il représente tant auprès des Auboises que des touristes.

Sommaire

- **Page 3 - Un accueil complètement repensé, avec des horaires élargis et le renfort du Comité départemental du tourisme**
- **Page 5 - Des sites remis en état et entretenus**
- **Page 8 - Les services adaptés aux bords d'eau, avec une communication renforcée**
- **Page 11 - Des hommes pour faire vivre les lacs de la Forêt d'Orient**
- **Page 13 - Le Département confirme son rôle historique d'aménageur du littoral**

Un accueil complètement repensé, avec des horaires élargis et le renfort du Comité départemental du tourisme

Afin de proposer le meilleur service possible, le Département a poursuivi la restructuration engagée en 2016 à travers de nombreux chantiers. De grands changements qui concernent l'accueil du public, l'entretien des sites et les services proposés.

Les lacs de la forêt d'Orient affichent désormais une nouvelle physionomie.

1) Deux lieux d'accueil : Mesnil-Saint-Père et Dienville

Un accueil physique avec trois personnes à temps complet dans les deux sites : la Maison des Lacs à Mesnil-Saint-Père et la capitainerie de Port-Dienville.

Une amplitude horaire élargie en juin, juillet et août :

- **9h-19h sans interruption** pour la Maison des Lacs de Mesnil-St-Père et la Capitainerie de Port-Dienville.

2) La métamorphose de la Maison des Lacs à Mesnil-Saint-Père

Plus visible et mieux identifiée, la Maison des Lacs offre désormais un accueil plus naturel pour les Auboisiens en promenade comme pour les touristes grâce à une ouverture qui donne directement sur le chemin de balade.

L'accueil, bien plus vaste, est désormais évident à trouver lorsqu'on arrive de Mesnil-Saint-Père.

L'intérieur du bâtiment a également été revisité pour créer un espace plus pratique et plus agréable pour les visiteurs avec des canapés, des mange-debout, une signalétique plus moderne, un espace pour les enfants avec du nouveau mobilier, des plantes vertes, de la presse et du wifi à disposition. Les visiteurs ont aussi la possibilité de recharger leur téléphone ou leur ordinateur portable.

Des tables ont aussi été installées sur la terrasse arrière qui donne sur le lac.

Dernier changement en date : l'EPTB Seine Grands Lacs (Etablissement public territorial de bassin) vient de libérer l'espace qu'il occupait jusqu'à présent dans la maison des Lacs pour s'installer dans l'ancienne capitainerie de Mesnil-Saint-Père (coût du chantier : 3 000 €).

3) La capitainerie de Port-Dienville

La capitainerie de Port-Dienville a également bénéficié d'un rajeunissement grâce au Département. Complètement réaménagée, elle offre un espace d'accueil plus agréable aux plaisanciers. Parmi les nouveautés, l'accès au wifi, la possibilité de recharger son téléphone et un coin pour les enfants.

Prochainement, c'est son système de climatisation qui sera entièrement rénové afin d'offrir un espace de fraîcheur aux visiteurs.

Par ailleurs, les anciens locaux de la capitainerie de Port-Dienville viennent d'être rénovés et réaménagés en logements pour accueillir trois sauveteurs-aquatiques.

4) Le renfort du CDT

- **La promotion touristique**

Un partenariat avec le CDT (Comité départemental du tourisme) a été mis en place dès 2016. Désormais, un agent d'accueil délégué à temps complet est présent pendant six mois à la Maison des Lacs apportant un soutien essentiel à l'équipe présente.

Ses missions :

- l'accueil et l'information sur l'offre touristique de l'Aube,
- mise à jour de la documentation.

La Maison des Lacs ainsi que la capitainerie de Port-Dienville offrent également la possibilité aux Offices de tourisme de l'Aube d'être représentés.

- **Les Welcome Apéros**

En juillet et en août, le CDT organise également des « *Welcome Apéro* », ou apéritif de bienvenue. Durant l'été 2017, ils auront lieu chaque lundi à 17h30 à la Maison des Lacs de Mesnil-Saint-Père et deux vendredi (21 juillet et 18 août) à la Capitainerie de Dienville.

Ces rendez-vous conviviaux s'adressent aux touristes mais aussi aux personnes du cru afin de leur présenter la documentation sur l'Aube et les événements à venir de la semaine. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur un partenaire local : vignerons, petits producteurs, artisans, restaurateurs et activités touristiques...

Des sites remis en état et entretenus

1) Travaux de propreté renforcés

Dès la reprise en gestion du littoral en 2016, le Département a mis l'accent sur la propreté générale du site. Le ramassage des débris, des poubelles et le nettoyage des sanitaires des plages et des ports sont réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion par le travail financé par le Département et coordonné par *Aube environnement : Association chantier d'insertion par le travail*.

Après un premier partenariat concluant avec cette association en 2016, le nettoyage en 2017 est désormais plus fréquent et le passage de collecte de déchets a été ajusté : il a lieu tous les jours en juillet et en août, les mercredis, week-end et jours fériés en mai, juin, septembre, octobre et novembre de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Au total, 7 personnes se chargent des quatre sites : 3 à Mesnil-Saint-Père, 2 à Lusigny et Géraudot et 2 à Dienville.

En avril 2017, un second chantier d'insertion a été mis en place avec *AASEA, Association Aubeoise Sauvegarde Enfance Adolescence* de Rosières pour désherber plus de 20 000 m² à Port-Dienville.

En 2017, d'autres nettoyages spécifiques ont été réalisés comme l'entretien de la plage de Port-Dienville (coût : 3 000 €).

L'entretien réalisé par les agents du Département en chiffres

- 125 000 m² de surface de tonte
- 115 000 m² de surface de fauchage
- 16 000 m² de surface des allées
- 10 000 m² de surface de plage à herser
- 60 tables avec bancs
- 70 bancs

2) D'importants travaux d'entretien des lacs Amance et Orient

En raison de leur navigabilité, le lac Amance et Orient doivent être entretenus régulièrement.

En 2017, de nombreux chantiers ont déjà été réalisés par le Département sur **le lac Amance** :

- réfection des planches et rives du ponton B (61 000 €)

- réfection des pontons en bois du site du Chanet 1 et 4 (13 000 €)
- réfection de l'abri de la pompe de relèvement près de l'esplanade (10 000 €)
- faucardage annuel (7 000 €)
- évacuation des boues (6 000 €)

D'autres sont en cours ou à venir :

- réfection des systèmes d'accès aux pontons (20 000 €)
- aménagement d'un batardeau avant la Tour du Jury pour stockage des algues (14 000 €)

Au lac Orient :

- rechargement de la mise à l'eau des bateaux à voile située devant les associations (10 000 €)
- réfection de la promenade en entrée de digue (1 000 €)
- prochains travaux : réfection du brise-clapots (40 000 €) et curage du chenal à l'entrée du port (6 000 €)

3) Remise en état des sanitaires

En 2016, le Département avait procédé à une remise en état générale des sanitaires des plages et des ports : travaux de plomberie, menuiserie, métallerie et électricité.

Des équipements indispensables avaient également été mis en place : distributeurs de papier hygiénique, distributeurs savon et essuie-mains.

En 2017, le Département poursuit ces rénovations :

- réfection des sanitaires de la plage de Mesnil-Saint-Père (20 000 €)
- et prochainement, réfection des sanitaires et installation d'une ventilation mécanique à Géraudot (20 000 € programmés).

4) Rénovation des postes de secours

Le Département a également entrepris la rénovation des postes de secours sur chacune des quatre plages : renouvellement complet du mobilier pour remplacer les anciens équipements devenus vétustes ; rachat de matériel médical (défibrillateur, etc).

Ses investissements se poursuivent en 2017 :

- Dienville : acquisition d'un plan incliné (PMR) pour accéder au poste de secours (5 000 €)
- Géraudot : amélioration de l'accès au secours depuis le parking (3 000 €)
- Lusigny-sur-Barse : réfection de l'assainissement du poste de secours (30 000 €)

5) Aménagements des accès et des parkings

Pour améliorer l'accès aux quatre plages, plusieurs aires de stationnement ont fait l'objet d'une remise à neuf ou d'une création :

- Lusigny-sur-Barse : parking rénové
- Mesnil-Saint-Père : aménagement d'un parking motos avec des emplacements de consignes (10 000 €) et accès à un second parking enherbé pour désengorger le stationnement (10 000 €)
- Géraudot : remise en état de l'accès à la plage
- Lusigny-sur-Barse : remise en état du chemin d'accès à la plage

6) Des aménagements supplémentaires sur les alentours

L'entretien paysager du littoral est réalisé directement par le Département à travers sa direction des Routes et de l'action territoriale (DRAT) qui s'appuie sur les SLA, service locaux d'aménagement, de Troyes et de Brienne-le-Château.

Cet entretien comprend la tonte, l'élagage, le débroussaillage, le fleurissement des massifs et l'entretien des aires de pique-nique, aires de jeux pontons mais aussi des voiries et parkings.

Sur l'ensemble des sites, des travaux d'envergure ont ainsi été réalisés en 2017 par les agents du Département :

- réfection des aires de jeux (20 000 €)
- mise en place de nouveau mobilier : 20 tables, 15 bancs, poubelles, distributeurs de sacs pour les déjections canines ... (20 000 €)
- rénovation des allées et chemin de randonnée autour du lac Amance (5 000 €).
- mise en place de racks pour vélos (2 000 €)
- pose de mâts « pavillon bleu » (5 000 €)

Les chantiers à venir :

- Dienville : réfection de l'armoire électrique d'entrée du port (5 000 €), (*installation d'une borne multi-services prise en charge par le camping du Tertre*)
- Géraudot : aménagement d'une aire de camping-car avec borne de vidange
- Mesnil-Saint-Père : aménagement d'une aire de camping-car avec borne de vidange (50 000 €), remise en état du coffret électrique du terrain de pétanque (5 000€), aménagement d'accès supplémentaires aux tables de pique-nique face à la plage (3 000 €), aménagement d'un arrêt transports en commun devant l'école de voile (3 000 €), reprise des enrobés du trottoir devant l'aire de jeux « tennis » (3 000 €).

Les services adaptés aux bords d'eau, avec une communication renforcée

1. La sécurité avec des sauveteurs-aquatiques mieux identifiés

15 postes de surveillance des 4 plages de Mesnil-Saint-Père, Dienville, Lusigny et Géraudot ont été ouverts pour cette saison 2017, soit 18 sauveteurs-aquatiques. Ils seront en permanence 15 équipiers à opérer **du samedi 8 juillet au dimanche 27 août 2017**.

La mission des sauveteurs-aquatiques ne s'arrête pas à la surveillance. Ils doivent également veiller aux règles d'hygiène et de sécurité, dispenser les premiers soins, renseigner et orienter les usagers et veiller au bon usage de l'ensemble du matériel et des installations aquatiques.

18 sauveteurs-aquatiques recrutés par le Département pour 15 postes

Leur répartition :

4 à Mesnil-Saint-Père

3 à Géraudot

3 à Port-Dienville

3 à Lusigny-sur-Barse

2 sauveteurs-aquatiques tournants

pour renforcer la surveillance des plages lors de fortes chaleurs

Un poste de plus qu'en 2016

Parmi eux, 11 Auboisiens

- Des sauveteurs aquatiques bien identifiés

Pour mieux les identifier, le Département a doté des sauveteurs-aquatiques de tenues et accessoires: casquettes, K-way, short, maillots et polaires jaune fluo siglés du Département.

Les sauveteurs-aquatiques disposent également de parasols jaunes (fabriqués chez DESS, une entreprise de Piney) qui sont très visibles des baigneurs.

Cette année, ils sont également dotés de smartphones et d'une imprimante sans fil afin de pouvoir agir le plus rapidement possible en cas d'urgence.

Enfin, le poste de secours de Mesnil-Saint-Père est désormais équipé de deux mâts avec des haut-parleurs afin de délivrer des messages d'information et de prévention.

Pour gérer cette équipe, deux responsables sont nommés. Il s'agit, pour le mois de juillet, de Sylvain Granjou et, pour le mois d'août, de Zoé Hérard.

- **Le Département renforce la formation des sauveteurs-aquatiques**

Tous titulaires au minimum du BNSSA (le Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) ainsi que du PSE1 (la formation de Premier secours en équipe de niveau 1), ces sauveteurs-aquatiques ont également bénéficié d'une formation spécifique dispensée par le Département en collaboration avec la Fédération française de sauvetage et de secourisme de deux jours.

Une formation sous forme d'ateliers très concrets :

- Connaissance du matériel de sauvetage
- Rappel des obligations des sauveteurs (responsabilité, attitude)
- Connaissance des procédures (noyade, disparition)
- Cas pratiques simulation de noyade
- Secourisme

Autre nouveauté 2017, le Département de l'Aube donne un coup de pouce pour inciter à suivre les formations nécessaires :

- prise en charge de la moitié du coût de la formation du BNSSA et de la formation PSE1 avec un plafond fixé à 400 €,
- prise en charge du coût de recyclage quinquennal du BNSSA et annuel du PSE1 avec un plafond fixé respectivement à 20 et 70.

En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à travailler durant deux étés de suite pour le compte du Département.

Cette année, **six jeunes Auboisiens ont bénéficié de cette aide.**

- **Recherche deux personnes en service civique**

Le Département recherche en ce moment deux personnes en mission dans le cadre d'un service civique pour en faire des ambassadeurs autour de la sécurité des plages, des locaux et du développement durable.

Leurs missions :

- prévention sur la sécurité sur les plages des lacs de la Forêt d'Orient : information au public du risque de noyade, insolation, prévention, mesures de sécurité et alerte ;
- promotion de l'environnement sur les bords d'eau des lacs de la Forêt d'Orient : valorisation des espaces des bords d'eau et organisation d'animations dans le cadre du pavillon bleu.

2) Un meilleur accès pour les personnes à mobilité réduite

Dès l'année dernière, des tapis d'accès plage et tiralo pour personnes à mobilité réduite ont été installés.

3) Mise en place de communication

- Une documentation qui se renforce

Lors de la saison 2016, la documentation a été renforcée avec la création d'un dépliant sur les équipements et les activités nautiques ou de pleine nature intitulée « *Bienvenue sur les lacs de la forêt d'Orient* ». Ce document, qui comprend une carte poster des 3 lacs ainsi qu'un guide avec des informations pratiques, vient d'être mis à jour pour cette nouvelle saison. Bientôt, une version anglaise sera disponible.

Il est disponible à la Maison du Lac de Mesnil-Saint-Père et à la capitainerie de Port-Dienville. Il fait aussi l'objet d'une distribution par les différents réseaux du CDT.

Parmi les nouveautés, on compte également une affiche annonçant les Welcome Apéro 2017 ainsi que deux plaquettes avec les tarifs 2017 de mise à l'eau :

- une à destination des usagers du lac Amance,
- l'autre pour ceux du lac d'Orient.

Enfin, un nouveau dépliant est en préparation : il s'agit d'un document qui recensera les circuits de randonnées autour et au départ de la maison des Lacs à Mesnil-Saint-Père et de la capitainerie à Port-Dienville (petites randonnées d'une demi-heure à une heure).

- Des sites bien identifiés

Sur chacun des sites, le Département a également actualisé et remis à neuf les panneaux touristiques.

Des oriflammes aux couleurs des lacs et du Département ont été installées devant la maison des Lacs à Mesnil-Saint-Père et la capitainerie à Port-Dienville.

- De la visibilité sur Internet et sur les salons

L'URL www.lacs-aube-champagne.fr redirige désormais l'internaute vers des pages dédiées aux lacs de la forêt d'Orient. Tous les services disponibles sur les plages de Mesnil-St-Père, Port-Dienville, Géraudot et Lusigny-sur-Barse y sont disponibles : description, restaurations, hébergements, espaces de réunions, activités sportives et de loisirs...

Tout au long de l'année, le CDT assure par ailleurs la promotion touristique des lacs lors de nombreux salons et autres événements.

Des hommes pour faire vivre les lacs de la Forêt d'Orient

La reprise complète de la gestion des bords d'eau induit une ré-organisation des services et du personnel.

1) Le Centre sportif de l'Aube

Le Centre sportif de l'Aube (sous le Pôle du Patrimoine et de l'environnement) se charge de la gestion administrative des activités nautiques et portuaires, l'accueil du public ainsi que la surveillance des baignades pendant l'été.

2) La direction des Routes et de l'action territoriale

La direction des Routes et de l'action territoriale, et plus particulièrement ses centres routiers de Piney et Brienne-le-Château, s'est mobilisée pour les activités d'entretien. Elle intervient aussi en renfort, auprès du Centre sportif de l'Aube pour la gestion technique des activités nautiques et portuaires (entretien des pontons et des cales de mise à l'eau, mise à l'eau des bateaux, entretien des plages, faucardage des ports, etc.).

3) La direction des Marchés et du foncier

La direction des Marchés et du foncier prend en charge la gestion locative et foncière des bords d'eau.

4) Les anciens personnels du littoral

Les anciens agents du Service littoral du Parc qui intervenaient sur les ports, plages, accueil, etc., se sont vus proposer d'intégrer les effectifs départementaux de façon permanente tout en conservant leur position, leurs droits et intérêts. Les volontaires sont donc venus renforcer les équipes du Centre sportif de l'Aube et des centres routiers de Piney. Ce choix concerne 6 personnes : 3 personnels administratifs pour l'accueil et 3 personnels pour l'entretien extérieur.

5) Du personnel en renfort ponctuel

- **Les saisonniers**

Pendant l'été, des agents saisonniers intègrent les effectifs du Centre sportif de l'Aube. Des besoins supplémentaires qui concernent notamment la surveillance des quatre plages. 18 sauveteurs-aquatiques viennent ainsi d'être recrutés par le Département pour assurer cette surveillance sur 15 postes tenus en permanence du 8 juillet au 27 août 2017 inclus.

1) Les chantiers d'insertion

Le Département fait appel à des chantiers ou ateliers d'insertion afin d'assurer la propreté des lieux.

Pour l'heure, ils sont assurés par *Aube environnement : Association chantier d'insertion par le travail* et par l'*AASEA association auboise sauvegarde enfance et adolescence* de Rosières-près-Troyes.

- **Les partenaires touristiques et économiques du littoral**

La gestion des lacs de la forêt d'Orient s'appuie également sur les organisations existantes : le Comité départemental du tourisme, le Parc naturel régional de la forêt d'Orient, les collectivités et les acteurs touristiques et économiques du littoral et du département.

Le souci du Département est d'assurer la continuité et l'amélioration du service des bords d'eau grâce à la cohésion de tous ces partenaires.

Le Département confirme son rôle historique d'aménageur du littoral

Le Département de l'Aube, à travers ses investissements et son aide au fonctionnement du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO), est un acteur historique majeur qui contribue depuis des décennies à l'animation touristique et sportive des trois lacs de la forêt d'Orient (lacs d'Orient, d'Amance et du Temple). Il est ainsi propriétaire de nombreuses infrastructures qui participent au développement et à l'attractivité des lacs : la résidence du lac d'Orient, la halle sportive et culturelle, la maison des lacs, le village vacances à Mesnil-Saint-Père, la capitainerie de Dienville, la vélovoie des lacs, etc.

Jusqu'en 2016, toutefois, la gestion des bords d'eau et des ports des lacs de la forêt d'Orient était partagée entre :

- le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du PNRFO pour les missions de proximité,
- le Département de l'Aube pour les grosses réparations et les travaux d'investissement.

Dans un souci de rationalisation et afin d'améliorer la qualité des prestations offertes autour des lacs, le Département, en concertation avec le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du PNRFO, assure seul depuis le 1^{er} juillet 2016 la gestion des bords d'eau et de leurs équipements. Une démarche cohérente qui devrait permettre au Département de mieux coordonner l'ensemble des activités sur et autour des lacs.

Le Département entièrement responsable des sites

1) la gestion des activités nautiques et portuaires ainsi que de l'accueil du public

Autrement dit :

- la gestion des ports et des capitaineries de Mesnil-Saint-Père et de Dienville (attribution des emplacements pour les bateaux, contrats avec les plaisanciers, relationnel avec les plaisanciers...),
- l'accueil et l'orientation du public, notamment vers les offices de tourisme,
- la surveillance des plages de Mesnil-Saint-Père, Dienville, Géraudot et Lusigny-sur-Barse pendant les mois de juillet et août.

2) l'entretien, dans leur intégralité, des sites de Mesnil-Saint-Père, Dienville, Géraudot et Lusigny-sur-Barse

C'est-à-dire :

- l'entretien paysager (tonte, élagage, débroussaillage...),
- le fleurissement,

- l'entretien du patrimoine, du mobilier urbain (aires de pique-nique, de jeux, etc.) et des lieux de circulations (voiries et parking),
- la propreté des lieux (ramassage des détritrus, collecte des déchets, entretien des sanitaires publics des ports et des plages, etc.).

3) la gestion foncière et locative des bords d'eau

Autrement dit, la gestion des :

- autorisations d'occupation des bords d'eau (terrains et bâtiments),
- conventions correspondantes,
- redevances d'occupation.

Tourisme et cohésion du territoire : un enjeu stratégique pour le Département

En devenant l'unique gestionnaire du littoral de la forêt d'Orient, le Département s'impose plus que jamais comme un acteur majeur du tourisme dans l'Aube mais aussi comme le garant de la cohésion du territoire.

1) Un équipement structurant pour l'Aube

Le pôle des lacs de la forêt d'Orient constitue un équipement structurant du territoire au même titre que le Champagne et son vignoble, le patrimoine historique de Troyes et de l'Aube, le parc d'attractions Nigloland à Dolancourt, Essoyes le village des Renoir ou encore le musée Camille Claudel à Nogent-sur-Seine.... Tous ces sites participent à la renommée et au développement du département.

Un équipement de qualité qui vient également d'obtenir pour ses quatre plages le label Pavillon bleu 2017, gage de qualité des eaux de baignades

2) Sport et tourisme : deux domaines où le rôle des Départements a été conforté

Les missions des Départements en matière de tourisme et de sport dans leur globalité ont été confortées et redéfinies par la Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe promulguée le 7 août 2015). Cette réforme permet au Département de l'Aube de continuer à conduire une politique touristique de qualité en offrant aux lacs de la forêt d'Orient les moyens nécessaires pour rayonner sur l'Aube et au-delà.

3) Travailler avec l'ensemble des partenaires

C'est aussi l'occasion pour le Département de l'Aube de marquer son rôle dans la cohésion du territoire en faisant appel au concours de nombreux partenaires. Du Comité départemental du tourisme (CDT) au Parc naturel régional de la forêt d'Orient en passant par les collectivités, sans oublier bien sûr les partenaires touristiques et économiques du

littoral et de l'ensemble du département (Offices de tourisme, commerçants, producteurs, artisans, restaurateurs, hôteliers et sites de loisirs...), chacun trouve sa place dans cette nouvelle organisation et participe à l'amélioration globale du projet.

PROGRAMME GESTION DES BORDS D'EAU 2017 Point d'étape au 23 juin 2017.

n°	service concerné	site	Opération	Estimation € TTC	suivi
1	DBa	Dienville	Remplacement de l'armoire électrique d'entrée du port	5 000,00	programmé en fin d'année
2	DBa	Dienville	Rénovation des locaux ancienne capitainerie pour maître nageurs	16 000,00	étanchéité faite peinture en cours
3	DBa	Dienville	Climatisation de la capitainerie	10 000,00	attente validation co-pro début juillet
4	SIAF	Dienville	Réfection des système d'accès aux pontons	20 000,00	offre reçue réunion avec CSA à programmer
5	SIAF	Dienville	Réfection des planches et rives du ponton B	61 000,00	réalisés
6	SIAF	Dienville	Réfection des pontons en bois du site du Chanet 1 et 4	13 000,00	
7	SIAF	Dienville	Aménagement d'une aire pour camping cars avec borne de vidange	40 000,00	DEPROGRAMME
8	SLA	Dienville	Réfection des allées et chemin de randonnée autour du lac	5 000,00	réalisé
9	SIAF	Dienville	Aménagement d'un batardeau avant la Tour du Jury pour stockage des algues	14 000,00	offre reçue en cours d'analyse
10	SIAF	Dienville	Acquisition d'un plan incliné pour accès au poste de secours	5 000,00	pose réalisée le 30/05/17
11	SLA	Dienville	Faucardage annuel port	7 000,00	en cours - Sté EMH
12	SLA	Dienville	Entretien de la plage	3 000,00	Agriculteur Peillard retenu
13	DBa	Dienville	Réfection de l'abri de la pompe de relèvement près de l'esplanade	10 000,00	travaux programmés en fin de saison
14	DBa	Géraudot	Réfection des sanitaires et installation d'une ventilation mécanique + Problème de fuite	20 000,00	travaux à programmer
15	SLA	Géraudot	Amélioration de l'accès des secours depuis le parking	3 000,00	réalisé
16	DBa	Lusigny	Réfection de l'assainissement du poste de secours	30 000,00	étude SPANC réalisée travaux programmés en fin de saison
17	DBa	Mesnil	Modification de cloisons dans l'ancienne capitainerie	3 000,00	réalisé
18	DBa	Mesnil	Remise en état du coffret électrique du terrain de pétanque	5 000,00	en cours
19	SIAF	Mesnil	Aménagement d'une aire pour camping cars avec borne de vidange	50 000,00	consultation en cours
20	SLA	Mesnil	Réfection de la promenade en entrée de digue	1 000,00	réalisé
21	SIAF	Mesnil	Réfection du brise-clapots	40 000,00	étude en cours pour la réfection
22	SIAF	Mesnil	Aménagement d'un parking en herbe coté camping	10 000,00	en cours de finalisation
23	SLA	Mesnil	Aménagement d'accès supplémentaires aux tables pique-nique face à la plage	3 000,00	réalisé
24	SLA	Mesnil	Aménagement d'un arrêt transports en commun devant école de voile	3 000,00	réalisé
25	SLA	Mesnil	Reprise en enrobés du trottoir devant l'aire de jeux "tennis"	3 000,00	réalisé
26	SIAF	Mesnil	Curage du chenal entrée de port	6 000,00	programmé en fin d'année
27	SIAF	Mesnil	Rechargement de la mise à l'eau des bateaux à voile devant les associations	10 000,00	réalisé
28	SLA	Mesnil	Aménagement du parking motos et emplacement consignes	10 000,00	réalisé
29	DBa	Mesnil	Réfection des sanitaires de la plage	20 000,00	réalisé
30	SIAF/DBa	tous sites	Réfection des aires de jeux	20 000,00	contrôle DEKRA fait
31	SIAF	tous sites	Mise en place de mobilier (tables, bancs, poubelles,...)	20 000,00	réalisé + commande de poubelles encours pour Mesnil et Dienville
32	SIAF	tous sites	Mise en place de racks pour vélos	2 000,00	réalisé
33	SIAF	tous sites	Pose de mâts "pavillon bleu"	5 000,00	réalisé
34	SIAF/SLA	Dienville	AJOUT - Evacuation et remise des boues	6 000,00	réalisé
35	SIAF	tous sites	AJOUT - 5 porte-bâches		en cours
36	CR Piney	Lusigny	AJOUT - Parking balayage + marquage		réalisé
			TOTAL	479 000,00	